

## Le point sur LA CONFÉRENCE DES HARAS PUBLICS EUROPÉENS

Après La Baule en mai 2003, Offenburg / Marbach (Allemagne) en juillet 2004, Babolna (Hongrie) en novembre 2005 et Alter Real (Portugal) en octobre 2006, la 5<sup>ème</sup> édition de ce congrès s'est tenue au Haras de Janow Podlaski (Pologne) du 20 au 21 juin 2007. Dix nations européennes étaient représentées, avec une cinquantaine de personnes participantes traduisant toute l'acuité des enjeux des « révolutions vécues » par toutes ces institutions qui ont une origine et une histoire à partager.

La Conférence permanente des haras publics européens découle d'une charte signée en 2005 pour donner une ambition et une dimension mondiale à la valorisation du patrimoine historique du patrimoine équin, et du rôle culturel et professionnel des haras publics européens.

### VALORISATION DES ŒUVRES TRADITIONNELLES ET HISTORIQUES

En 2006, l'ensemble des participants avait approuvé et signé un document officiel appelant à la sauvegarde des savoirs-faire et installations capitalisés au travers du patrimoine du Haras national d'Alter Real, celui-ci pouvant être menacé par divers changements dans l'organisation du Ministère de l'agriculture portugais. De même en 2007, sur une intervention du président des éleveurs de chevaux polonais présent à la réunion, et en présence du représentant de l'agence gouvernementale gérant les Haras nationaux et dépendant du ministère des finances, tous les participants ont validé un courrier officiel destiné au ministre de l'agriculture de Pologne pour le maintien de ces structures et la valorisation de leurs installations, leur génétique et leur technicité.

Cette solidarité active est un des points forts du congrès, et intéresse particulièrement les haras d'Etat des nouveaux pays membres de l'Europe, où, là comme ailleurs, les processus de désétatisation entrepris sous le seul angle budgétaire ont tendance à réduire les frais et les personnels, sans avoir toujours pris en compte les possibilités de développement.

Or, pour répondre aux demandes des sociétés modernes, il faut laisser du temps aux solutions de réforme ou de réorganisation... Seuls les Haras nationaux français – en particulier sous l'angle des politiques territoriales et d'un positionnement d'institut technique pour les haras des Länder allemands – grâce à leur centrage sur l'établissement, et la compétence technique en partenariat avec leur région et avec leurs éleveurs - et le Haras national suisse d'Avenches – centré sur recherche formation développement - ont entamé cette évolution.

### Projet UNESCO

L'ensemble des haras européens à partir de l'exemple hongrois de Babolna cultive l'idée de demander à l'UNESCO l'inscription des Haras nationaux et traditionnels au patrimoine mondial de l'humanité, en tant que patrimoine vivant. Chaque haras ferait la promotion d'au moins une race de chevaux (exemples : en Autriche, Piber et les lippizans ; en République Tchèque, Kladruby ; en France, Pompadour et les Anglo-arabes, Le Pin et les percherons ; en Allemagne, Marbach

et les Schwarzwälder Fuchs ; en Roumanie, le Hutul ; en Slovénie, Lipiça ; en Suisse, le Franches Montagnes...).

Cette initiative, fortement portée par nos homologues des pays d'Europe Centrale nécessitera persévérance et ténacité pendant plusieurs années pour aboutir tant la concurrence est forte : chaque pays ne pouvant présenter qu'un dossier par an (par exemple, le dossier français du patrimoine architectural du Corbusier a nécessité près de 7 années d'efforts). L'enjeu le vaut bien.

Une proposition de faire reconnaître les haras d'Etat européens comme héritage culturel auprès du conseil de l'Europe semble plus facile à mettre en œuvre et moins ambitieuse, donc plus conforme aux attentes des membres.

A la suite de ce qu'il a initié deux ans plus tôt à Babolna, et qui fut largement expliqué à Alter Real, Tamas Rombauer souhaite que tous les membres contactent le représentant UNESCO de leur pays, dans la mesure où leur haras et ses bâtiments sont protégés au niveau national. Si ce contact leur donne la possibilité de présenter une demande pour une protection élargie, il sera possible, avec d'autres haras de différents pays, de soutenir cette demande à l'échelle européenne. Un tel projet peut donner beaucoup plus d'impact à notre image, et aider aussi à développer le tourisme.

### DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le site Internet de l'ESSA (European state studs assembly) a été réalisé par les éditions Boiselle au cours de l'été 2007. Ce site, orienté vers le grand public, présente les différents haras nationaux européens dans un but de développement touristique. Il bénéficie de liens avec les sites institutionnels ou professionnels des haras qui l'ont souhaité. Mais il est clairement et avant tout un site d'information pour des visiteurs ou des amateurs de chevaux. Il concerne donc particulièrement les haras bénéficiant d'un patrimoine historique et d'une organisation de visites déjà opérationnelle. Les pôles français déjà bien organisés pour l'accueil de touristes sont les premiers concernés pour contribuer à ce site de promotion. Dans un premier temps ont été inscrits Le Pin, Pompadour et Le Lion d'Angers.

La mise à jour est en cours, et le développement de cette action est à l'ordre du jour, après le succès de la première manifestation commune, le carrousel de 80 étalons des haras d'Etat européens à Mannheim le 18 août dernier, à l'occasion du championnat d'Europe de sauts d'obstacles.

En effet, ce projet déjà mentionné dans le compte rendu de la réunion 2003 demande financements et suivi, et une motivation commune qui tardait à se mettre en place. L'adresse du site est la suivante : [www.essa-europeanstatestud.com](http://www.essa-europeanstatestud.com).

The screenshot shows the website for the ESSA (European State Stud Assembly). At the top, there is a navigation bar with 'ESSA + European State Stud Assembly' and a search bar. Below the navigation bar, there is a large banner with the text 'Pferde sind ein europäisches Kulturgut I' and an image of several horses. To the right of the banner, there is a 'Welcome' message. Below the banner, there are several news items, each with a title, a small image, and a brief description. The news items are: 'ESSA - oder wie schützt man ein lebendiges europäisches Kulturgut', 'ESSA - oder wie schützt man ein lebendiges europäisches Kulturgut', and 'Fotoausstellung zu den europäischen Staatsgestüten von Gabriele Boiselle'. On the right side of the website, there is a vertical list of dates and locations for various events, including 'So 12. SEPTEMBER', 'So 13. SEPTEMBER', 'So 14. SEPTEMBER', 'So 15. SEPTEMBER', 'So 16. SEPTEMBER', 'So 17. SEPTEMBER', 'So 18. SEPTEMBER', 'So 19. SEPTEMBER', 'So 20. SEPTEMBER', 'So 21. SEPTEMBER', 'So 22. SEPTEMBER', 'So 23. SEPTEMBER', 'So 24. SEPTEMBER', 'So 25. SEPTEMBER', 'So 26. SEPTEMBER', 'So 27. SEPTEMBER', 'So 28. SEPTEMBER', 'So 29. SEPTEMBER', 'So 30. SEPTEMBER', 'So 31. SEPTEMBER', 'So 01. OKTOBER', 'So 02. OKTOBER', 'So 03. OKTOBER', 'So 04. OKTOBER', 'So 05. OKTOBER', 'So 06. OKTOBER', 'So 07. OKTOBER', 'So 08. OKTOBER', 'So 09. OKTOBER', 'So 10. OKTOBER', 'So 11. OKTOBER', 'So 12. OKTOBER', 'So 13. OKTOBER', 'So 14. OKTOBER', 'So 15. OKTOBER', 'So 16. OKTOBER', 'So 17. OKTOBER', 'So 18. OKTOBER', 'So 19. OKTOBER', 'So 20. OKTOBER', 'So 21. OKTOBER', 'So 22. OKTOBER', 'So 23. OKTOBER', 'So 24. OKTOBER', 'So 25. OKTOBER', 'So 26. OKTOBER', 'So 27. OKTOBER', 'So 28. OKTOBER', 'So 29. OKTOBER', 'So 30. OKTOBER', 'So 31. OKTOBER', 'So 01. NOVEMBER', 'So 02. NOVEMBER', 'So 03. NOVEMBER', 'So 04. NOVEMBER', 'So 05. NOVEMBER', 'So 06. NOVEMBER', 'So 07. NOVEMBER', 'So 08. NOVEMBER', 'So 09. NOVEMBER', 'So 10. NOVEMBER', 'So 11. NOVEMBER', 'So 12. NOVEMBER', 'So 13. NOVEMBER', 'So 14. NOVEMBER', 'So 15. NOVEMBER', 'So 16. NOVEMBER', 'So 17. NOVEMBER', 'So 18. NOVEMBER', 'So 19. NOVEMBER', 'So 20. NOVEMBER', 'So 21. NOVEMBER', 'So 22. NOVEMBER', 'So 23. NOVEMBER', 'So 24. NOVEMBER', 'So 25. NOVEMBER', 'So 26. NOVEMBER', 'So 27. NOVEMBER', 'So 28. NOVEMBER', 'So 29. NOVEMBER', 'So 30. NOVEMBER', 'So 01. DEZEMBER', 'So 02. DEZEMBER', 'So 03. DEZEMBER', 'So 04. DEZEMBER', 'So 05. DEZEMBER', 'So 06. DEZEMBER', 'So 07. DEZEMBER', 'So 08. DEZEMBER', 'So 09. DEZEMBER', 'So 10. DEZEMBER', 'So 11. DEZEMBER', 'So 12. DEZEMBER', 'So 13. DEZEMBER', 'So 14. DEZEMBER', 'So 15. DEZEMBER', 'So 16. DEZEMBER', 'So 17. DEZEMBER', 'So 18. DEZEMBER', 'So 19. DEZEMBER', 'So 20. DEZEMBER', 'So 21. DEZEMBER', 'So 22. DEZEMBER', 'So 23. DEZEMBER', 'So 24. DEZEMBER', 'So 25. DEZEMBER', 'So 26. DEZEMBER', 'So 27. DEZEMBER', 'So 28. DEZEMBER', 'So 29. DEZEMBER', 'So 30. DEZEMBER', 'So 31. DEZEMBER'.

## ► GÉNÉTIQUE ÉQUINE

Au départ de nos réflexions, les perspectives d'échanges de génétique, comme d'ailleurs d'échanges de formation ou de techniques d'élevage semblaient prometteuses. En fait, selon les pays et selon leur élevage, la problématique est différente.

Pour les races de courses et de sport, où le marché existe et est développé, les haras publics n'ont pas un rôle prépondérant. Il est symptomatique que les haras nationaux d'Angleterre (Newmarket) et d'Irlande, qui travaillent uniquement sur le marché des Pur sang haut de gamme (en partenariat avec des capitaux privés), même s'ils y ajoutent des activités de formation ou d'accueil du public, ne se sentent pour l'instant guère concernés par ce groupe européen.

Pour des races de chevaux et de poneys à faibles effectifs, donc considérées à juste titre comme menacées (races de selle, de loisir, de service ou de trait), le patrimoine génétique doit être préservé. Mais le souci de maintenir ces races, parfois d'origine fort ancienne, doit également servir au développement de l'élevage et aux éleveurs privés.

Pour les races de sport, l'échange et la vente de semence entre haras publics, ainsi que l'utilisation dans un pays d'un étalon approuvé dans un autre pays, se développent. Il s'agit seulement d'échanges bilatéraux, puisque ces services sont de nature commerciale, et qu'il n'y a pas lieu de chercher un niveau d'organisation ou des synergies spécifiques autres que celles du marché.

## RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE

Un des objectifs d'un tel groupe est de faire circuler l'information. Par exemple, en 2006, certains pays n'avaient pas connaissance d'un projet de la communauté européenne consistant à modifier les règles concernant les encouragements à la sélection animale et à ne plus autoriser les aides nationales à la gestion des stud-books. Ce projet n'a heureusement pas vu le jour, car les représentants des différents états-membres, soutenus par les représentants des diverses filières de production animale et les syndicats d'exploitants agricoles de chaque pays, ont demandé le retrait de cette proposition, obtenu fin octobre et confirmé le 6 décembre 2006.

Cet exemple de débat illustrant l'harmonisation des règles de concurrence intéresse les haras publics, pour lesquels les services proposés sur un marché ouvert ne doivent pas se faire en dessous de leur prix de revient.

Enfin, la conférence propose d'améliorer la concertation et les synergies entre les haras d'Etat européens, afin d'optimiser l'utilisation des fonds européens. Les attentes en ce domaine sont assez fortes dans les nouveaux Etats membres. Il n'y a pas encore de mise en œuvre de dossier, mais l'intérêt rencontré et le large spectre de projets potentiels trouve sur ce sujet un créneau préférentiel d'activités pour la Conférence et fait souhaiter sa pérennisation.

Un groupe de travail est chargé du suivi de ces diverses problématiques, et la prochaine conférence est déjà prévue pour les 10 et 11 juin 2008 au Haras de Lipiça (Slovénie).

Bernard MAUREL avec Charles RAFFIN

## ASSEMBLÉE DES HARAS D'ÉTAT EUROPÉENS - European state stud assembly



Le réseau de coopération des haras d'Etat européens souhaite parvenir à une reconnaissance commune de tous les haras d'Etat européens comme héritage culturel de l'Europe. Lors du championnat d'Europe FEI de sauts d'obstacles à Mannheim (14 au 19 août 2007), l'ESSA, qui depuis 2005 se réunit une fois par an en tant que « Conférence permanente des haras nationaux et traditionnels européens » s'est présentée pour la première fois au public. L'ESSA démontra ses buts et ses motivations par une exposition photographique sur le lieu du concours et avec un grand quadrille de plus de 80 étalons des haras d'Etat européens lors de la soirée de gala du 18 août.

Les haras d'Etat européens souhaitent soutenir collectivement un renforcement de l'identité européenne grâce à l'expression du domaine culturel européen du « cheval ». C'est pourquoi les membres de l'ESSA représentent une communauté d'intérêts qui renforce non seulement leur sauvegarde et leur perception à l'extérieur, mais aussi doit conduire à une amélioration des échanges de compétences et de génétique pour l'élevage. Son second objectif est la reconnaissance des haras d'Etat européens comme héritage culturel de l'Europe.

Car le cheval dans sa spécificité comme dans sa diversité est étroitement lié à l'histoire culturelle de l'humanité. Les chevaux sont gravés dans notre mémoire collective comme animal de service et partenaire de loisirs et ils seront de leur côté marqués par les évolutions de l'élevage. Cela concerne en grande partie les races de chevaux

européennes, qui dans leur multiplicité et leur singularité sont une image de symbiose entre nature et culture, entre beauté et besoin. Les haras d'Etat européens apportent une contribution décisive au maintien de cette valeur, puisqu'ils protègent, entretiennent et développent le domaine culturel du « cheval ».

Les haras nationaux se comprennent comme des gardiens et des acteurs de ce domaine culturel. Par leur travail d'élevage et leur travail spécialisé, ils garantissent le maintien des différentes races de chevaux. En même temps en raison de leur passé et de leur tradition, ils donnent magnifiquement témoignage de l'histoire de leur patrimoine et de leur culture. Par leur fonction d'employeur, de formateur, d'organisateur et leur fonction touristique, ils favorisent le développement économique de leur région dans les différents pays.

Encore incomplet, mais déjà attractif, et bénéficiant de liens avec les sites des haras de chaque pays, le site Internet de l'ESSA a été mis en service à l'été 2007. ■

Bernard MAUREL

*Contacts :*

*Dr. Astrid von Velsen-Zerweck*

*Haupt- und Landgestüt Marbach*

*Tel. +49 (7385) 9695-23*

*astrid.velsen@hul.bwl.de*

*Bernard Maurel*

*Les Haras nationaux*

*Tel + 33 686073213*

*bernard.maurel@haras-nationaux.fr*

*Sites Internet :*

*www.essa-europeanstatestud.com*

*ou www.essa-europaischestaatsgestuete.de*



© ESSA ANCHY BOISELLE